



CENI

COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs des élections de 2015, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite les organisations de la société civile nationale et Organisations internationales qui désirent observer le scrutin du 26 mai 2015, concernant l'élection des Conseils communaux et des Députés au niveau national à demander l'accréditation de leurs observateurs à la CENI.

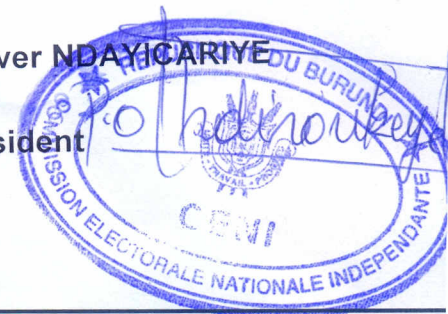
Ces organisations nationales et internationales sont invitées à présenter à la CENI les listes des observateurs à accréditer, munies d'une photo passeport pour chaque observateur ainsi que d'une photocopie de la carte nationale d'identité ou une photocopie du passeport.

Les Responsables de ces organisations peuvent passer au siège de la CENI à partir du 12 mai 2015 jusqu'au 20 mai 2015 pendant les heures de service ; de 7 heures 30 minutes à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

Fait à Bujumbura, le 27/05/2015

Amb. Pierre Claver NDAYICARIYE

Président



« Ensemble pour les élections démocratiques, libres, apaisées, inclusives et transparentes »